

REUNION COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GYMNASTIQUE FEMININE DES VOSGES (CDGF88)

Date : 25 septembre 2022

Heure : 09h30 à 12h

Destinataires : membres de la CDGF88 et clubs de GF du CD88

Membres présents	Marline GEHIN, Mantsy MANGEOLLE, Ophélie STORZ, Amélie CADET, Aurélie DANNER, Yann EVRARD, Sonia LALLEMAND, Laurent MAISETTI
Membres absents	Carine HUIN, Elodie BORNE, Elodie DANNER, Andréa FERREIRA, Armelle RANSON
Invités	Martine MIGUET

1 CALENDRIER 2022-2023

Un calendrier prévisionnel 2022-2023 avait été élaboré lors de réunion de fin de saison. Le calendrier a été mis à jour suite à la parution des dates nationales et régionales (*voir le calendrier envoyé par email le 25-09-2022*).

Les lieux des compétitions et des stages de perfectionnement restent à définir.

Un appel aux clubs sera fait pour l'organisation des compétitions et stage de perf pour la saison 2022-2023.

Le calendrier définitif sera envoyé à tous les clubs lorsque toutes les compétitions auront été attribuées à un club organisateur.

A noter :

- les dates peuvent encore être soumises à modification s'il n'y a pas de club organisateur disponible.
- le challenge Villemin, géré et organisé par la Raonnaise de Raon l'Etape aura lieu le dimanche 16 avril 2023 (*date reçue après la réunion du 25/09/22*).

2 MISE A JOUR DE LA PARTIE "GENERALITES" DES REGLEMENTS DE COMPETITIONS

Une mise à jour des règlements des compétitions départementales sera faite, avec ces précisions concernant les juges :

-Tout juge affecté dans le jury et absent le jour de la compétition suite à la défection de son association, qui surviendrait après la clôture des engagements, entraînera pour l'association l'ayant inscrit une amende de **200€**

-Tout juge affecté dans le jury et absent le jour de la compétition sans excuse valable entraînera pour l'association l'ayant inscrit une amende de **200€**

Tenue correct exigée. Les juges qui ne respectent pas la tenue réglementaire :

-1^{ère} fois : avertissement verbale

-à partir de la 2^{ème} fois : amende de **50 euros** pour l'association l'ayant inscrit.

Toutes les sanctions concernant les juges devront être prises d'un commun accord entre le responsable de la compétition et le(s) président(s) de jury.

3 MISE A JOUR DU REGLEMENT SPECIFIQUE COUPE DES JEUNES

Après discussions, nous effectuons des modifications du règlement afin de clarifier au maximum les différents points du règlement qui pouvaient poser soucis avant ou pendant la compétition. Nous modifions également les grilles des éléments pour y ajouter/supprimer des éléments.

Les modifications apportées apparaitront en rouge dans le nouveau règlement afin qu'elles soient visibles pour tous.

Avant diffusion, une relecture sera effectuée par les membres présents lors de cette réunion. Une réunion en visio pourra être envisagée, si des points du règlement restent à clarifier. Puis le nouveau règlement sera mis en ligne sur le site internet du CD88, dès que possible.

Lors de cette réunion de la CDGF88, toutes les décisions ont été prises à la majorité des membres présents.

La prochaine réunion de la CDGF88 aura lieu en fin de saison pour un bilan de la saison et éventuellement ébauche du calendrier 2023-2024, si les dates nationales/régionales sont transmises. La date de cette réunion sera définie ultérieurement.

Marline GEHIN,
Responsable Commission Départementale Gym Féminine 88

